

# L'ESSENTIEL 2021

Ligue  
des droits de  
l'Homme  
FONDÉE EN 1898



ASSOCIATION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL  
AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE JEUNESSE ET SPORTS  
AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
LABELLISÉE DON EN CONFIANCE



# ÉDITO

L'année 2021 a été marquée par la poursuite de la crise sanitaire et ses contraintes, une crise qui aura rendu encore plus visibles les fractures de la société et ses cohortes d'inégalités.

Malgré ce contexte, la LDH est restée en alerte et pleinement mobilisée pour la défense des droits et libertés de toutes et tous sur l'ensemble du territoire hexagonal et ultramarin. Le rapport annuel 2021 rend compte de manière approfondie de l'impressionnante diversité des champs d'intervention.

Il s'agit ici, avec l'Essentiel 2021, de vous présenter une synthèse des missions et actions de la LDH, de vous livrer des données synthétiques et de zoomer sur quelques actions phares de l'année.

La partie transparence financière explicite le modèle socioéconomique de la LDH et présente les chiffres clés avec notamment la manière dont sont utilisées les ressources issues de la générosité du public.

L'existence de la LDH repose principalement sur ses membres, sur leur engagement militant et bénévole, sur leurs cotisations qui garantissent l'indépendance financière de l'association. Cette forme de générosité est complétée par des dons et legs. Ces derniers restent toutefois assez faibles eu égard à l'utilité sociale de l'association. Cette situation est sans doute due à une méconnaissance par le grand public des actions de la LDH et de leurs retombées, couplée, peut-être, à la vision d'une association qui dispose déjà de suffisamment de ressources financières, ce qui n'est pas le cas. Il y a ici un enjeu d'information pour préserver et garantir à la LDH sa capacité d'agir.

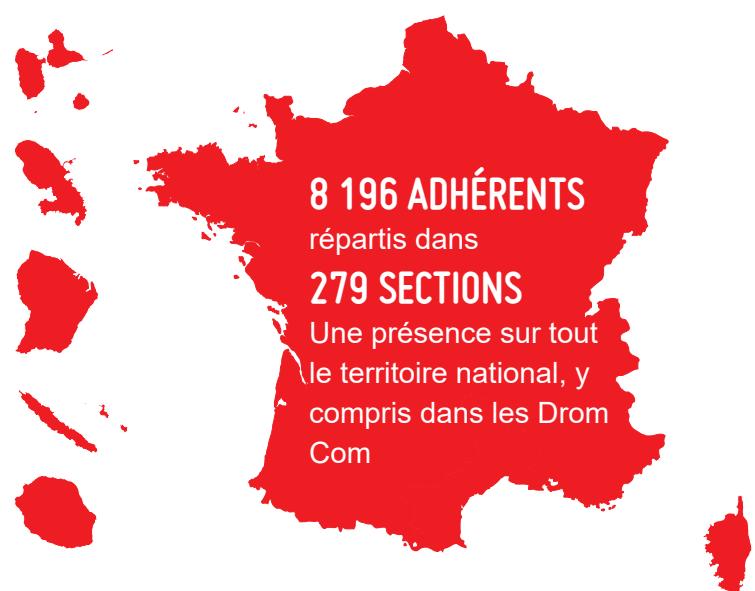
Une capacité d'agir originale et unique, puisque la LDH est la seule association à intervenir en France sur l'ensemble des droits.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui font vivre la LDH.

**Patrick Baudouin**  
Président de la LDH

# LA LDH EN 2021

LA LDH (LIGUE DES DROITS DE L'HOMME)  
S'EFFORCE DE FAIRE VIVRE  
DANS SON FONCTIONNEMENT LES PRINCIPES  
DE DÉBAT ET DE DÉMOCRATIE  
QU'ELLE DÉFEND POUR LA SOCIÉTÉ.



- ▶ **49 FÉDÉRATION** et **21 COMITÉS RÉGIONAUX** favorisent les actions collectives et le développement régional.
  - ▶ **45 MEMBRES ÉLUS DU COMITÉ NATIONAL** se réunissent une fois par mois pour définir les orientations et administrer la LDH.
  - ▶ **18 MEMBRES DU BUREAU NATIONAL** se réunissent chaque semaine pour assurer une veille au quotidien et préparer les interventions politiques.
  - ▶ **24 GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES** produisent de la réflexion, de l'information, donnent des références.
  - ▶ Une équipe de **17 SALARIÉS** pour accompagner l'engagement militant et bénévole et assurer la gestion.
- 
- ▶ **2 MILLIONS D'EUROS DE BUDGET**
  - ▶ **928 511 EUROS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC**
- 
- ▶ La LDH est membre de la Fédération internationale des droits humains (FIDH) et d'EuroMed Droits.
  - ▶ La LDH est labellisée Don en confiance.

# LA LDH, SES MISSIONS SES ACTIONS

La LDH est une association française de défense des droits et libertés. Une association constituée de citoyennes et citoyens qui considèrent que le droit est et doit être leur affaire. Une association généraliste au sens où elle considère que les libertés civiles et politiques sont indissociables des droits économiques, sociaux, environnementaux et culturels de la personne.

Son approche des droits est basée sur leur effectivité, leur universalité et leur indivisibilité pour qu'ils forment un ensemble protecteur de toutes et tous. C'est pourquoi elle agit dans de nombreux domaines : lutte contre toutes les formes de discriminations, de racisme et d'antisémitisme ; santé ; logement ; prison ; handicap ; démocratie ; femmes, genre, égalité ; jeunesse et droits de l'enfant ; laïcité ; travail ; environnement ; justice, police ; technologie de l'information ; LGBTI+ ; lutte contre les extrêmes droites ; droits des étrangers ; liberté de création ; phénomènes sectaires...

Eclairer le débat public et agir contre les dérives pour garantir en actes l'effectivité des droits telles sont les missions de la LDH, une association considérée par beaucoup comme une vigie de la République. **Intervention et accompagnement juridiques, plaidoyer auprès des autorités, observations, information du grand public, animation de débats, de rencontres, de formations**, telles sont les actions de la LDH.

## L'ACTIVITÉ 2021 EN CHIFFRES

### L'ACTIVITÉ JURIDIQUE

23 554 PERSONNES SOUTENUES

GRÂCE À :

- ▶ une permanence juridique professionnelle au siège national ;
- ▶ des permanences professionnelles de proximité ;
- ▶ des permanences bénévoles sur l'ensemble du territoire.

### FAIRE CAMPAGNE

POUR LE PARTAGE DES VALEURS  
DE LA LDH AU NIVEAU NATIONAL....

- ▶ 64 communiqués LDH et 139 communiqués en collectif
- ▶ 7 conférences de presse
- ▶ 35 lettres ouvertes
- ▶ 34 appels publics, 52 tribunes
- ▶ 6 674 articles de fond (presse, radio, TV, web...)
- ▶ une revue *Droits & Libertés* (4 n° en 2021)

### ... MAIS AUSSI AU NIVEAU LOCAL

Malgré la crise sanitaire toujours présente, LDH a été fortement présente dans l'espace public avec 421 événements et près de 600 prises de position publiques.

- ▶ 142 conférences-débats
- ▶ 25 cafés-débats
- ▶ 118 projections-débats
- ▶ UNE SOIXANTAINE de programmes d'interventions auprès des jeunes
- ▶ 26 actions culturelles
- ▶ 11 expositions
- ▶ 33 stands lors d'événements locaux
- ▶ 16 conférences de presse
- ▶ 599 prises de position publiques
- ▶ une présence dans les médias
- ▶ une forte présence sur les réseaux sociaux



# QUELQUES ACTIONS PHARES DE 2021

Nous vous présentons ici quelques actions phares menées en 2021, parmi une multitude d'actions dont vous pouvez retrouver le détail complet dans [notre rapport annuel](#).

## SÉCURITÉ GLOBALE, UNE LOI LIBERTICIDE

L'escalade sécuritaire menée par le gouvernement depuis 2017 s'est poursuivie en 2021, notamment avec la proposition de loi sécurité globale, contre laquelle la LDH s'est immédiatement insurgée. Alors même que l'actualité prouve régulièrement que les images des forces de l'ordre agissant dans le cadre de leurs fonctions peuvent servir de preuves pour la justice et contre l'impunité des violences, cette proposition de loi prévoyait, entre autres, d'en criminaliser la diffusion. Tout au long du processus

législatif, la LDH a entrepris une campagne de sensibilisation et d'interpellation, avec des appels à manifester et une plateforme d'interpellation des parlementaires en ligne. Ainsi, des centaines de milliers de personnes, dans plus de 200 villes, ont manifesté leur opposition à ce tournant sécuritaire. Suite à cette mobilisation de grande ampleur au sein du collectif StopLoiSécuritéGlobale, plusieurs mesures phares ont été finalement censurées, comme l'exigeait la LDH.



© Serge d'Ignazio

## PLAIDOYER ANTIRACISTE DE LA LDH

La LDH se porte partie civile contre les auteurs de propos racistes, antisémites ou en accompagnant devant les tribunaux des personnes victimes d'actes racistes ou de discriminations. En 2021, elle s'est constituée partie civile pour condamner les propos antisémites tenus sur Twitter envers April Benayoum, participante en tant que Miss Provence au concours de Miss France. Elle a également obtenu la condamnation de la « fiction » de *Valeurs actuelles* qui mettait en scène Mme Obono, députée de la République, en esclave.



© Serge d'Ignazio

## DÉMATÉRIALISATION EN PRÉFECTURE, UN OBSTACLE POUR L'ACCÈS AUX DROITS

La dématérialisation des démarches administratives pourrait représenter une opportunité de simplification et d'amélioration de l'accès au service public, pourtant le numérique est aujourd'hui un mur qui interdit aux personnes étrangères l'accès au guichet, indispensable tant pour les demandes de titre de séjour que pour leur renouvellement. Tout au long de l'année, la LDH a mené un combat contre la

généralisation de cette pratique en multipliant rassemblements devant les préfectures concernées, communiqués et tribunes, et, surtout, avec une offensive contentieuse conjointe avec la Cimade, le Gisti et le Syndicat des avocats de France (Saf) pour assigner devant les tribunaux les préfectures imposant illégalement l'usage d'Internet sans alternative possible pour déposer une demande de titre de séjour.



© DR

# RESPONSABILITÉ DES MULTINATIONALES DANS LES ATTEINTES À L'ENVIRONNEMENT ET AUX DROITS

La LDH défend avec vigueur la loi sur le devoir de vigilance depuis plusieurs années. Plus essentielle que jamais face aux menaces immédiates auxquels l'humanité fait face, cette loi a pour objet de s'assurer que les grandes entreprises françaises respectent les droits et l'environnement tout au long de leurs chaînes de valeur. Elle permet à des victimes,

associations ou syndicats, d'engager la responsabilité des entreprises qui manquent à leurs obligations devant les tribunaux français, y compris pour des exactions commises à l'étranger. La LDH a donc interpellé les parlementaires face aux stratégies des lobbies qui ont mis en péril l'existence de cette loi à plusieurs reprises.



## HANDICAP : STOP À LA DÉPENDANCE FINANCIÈRE

En 2021, la LDH a poursuivi ses actions de soutien pour la suppression de la prise en compte des revenus du conjoint dans le calcul de l'allocation aux adultes en situation de handicap (AAH). Avec les personnes concernées, les associations de personnes en situation de handicap et de personnes aidantes, la LDH a milité pour sa déconjugalisation, qui permettrait à une personne en situation de handicap de ne

plus dépendre du revenu de son conjoint ou sa conjointe et de pouvoir quitter le domicile conjugal plus facilement en cas de violences. Elle a participé à la diffusion d'une pétition qui a recueilli plus de 100 000 signatures en quelques semaines, a appelé à une journée de mobilisation avec ses partenaires, et interpellé les présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale.



## OBSERVER LES LIBERTÉS ET PRATIQUES POLICIÈRES

Les Observatoires des libertés et des pratiques policières, qui documentent les atteintes à la liberté de manifester, ont enregistré des niveaux de violences physiques qui n'avaient pas été atteints depuis des décennies. C'est pour ce travail minutieux qui rend compte des situations de risques ou de cas avérés de violences physiques, d'usage d'armes de guerre mais aussi des emplois détournés du droit mettant à mal la liberté de manifester, que les Observatoires se sont vu remettre le prix de « la fierté de l'action civique » par le Forum civique européen, réseau composé d'une centaine d'associations engagées dans 27 pays.



## ENFANTS DANS LES CAMPS EN SYRIE : RAPATRIEZ-LES !

En 2021, près de deux cents enfants français, en grande majorité de moins de six ans, étaient toujours retenus arbitrairement avec leurs mères dans des camps syriens dans des conditions sanitaires catastrophiques, privés de leurs droits à l'éducation, à la famille et à la santé. Une vingtaine d'experts indépendants des droits de l'Homme auprès des Nations unies, les plus hautes instances internationales, la LDH, la

Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH) et la Défenseure des droits ont appelé au rapatriement de ces enfants. Par le biais de tribunes et, en juin, d'un colloque au théâtre du Rond-Point à Paris, la LDH a rappelé l'innocence de ses enfants, les dangers vitaux pesant sur eux et la nécessité de les rapatrier avec leurs mères afin qu'elles soient jugées en France, à l'instar de ce que font d'autres pays européens.

# UN NUMÉRO DE PROTECTION CONTRE LES VIOLENCESEXISTES ET SEXUELLES

Dès le début de l'année 2021, et à l'instar de nombreuses autres associations, la LDH et la FIDH ont défendu la ligne nationale d'écoute téléphonique Violences femmes info – 3919, créée et gérée depuis trente ans par la Fédération nationale solidarité femmes (FNSF) et qui oriente les femmes victimes de violences. L'explosion des appels de femmes en danger durant les confinements en 2020 a prouvé plus

que jamais le caractère essentiel de cette ligne. Pourtant, début 2021 le gouvernement décidait de lancer un marché public qui laissait craindre une détérioration majeure de l'aide et du soutien apportés aux premières concernées. Une pétition, largement relayée par la LDH, a été lancée pour demander le retrait du marché public et, suite à cette mobilisation, l'Etat a finalement annulé ce projet.

## LUTTER CONTRE LES IDÉES D'EXTRÊME DROITE

Année d'élections régionales et départementales marquée par la montée des idées d'extrême droite, la LDH a porté une mobilisation afin de refuser une France du repli, de la peur et de la violence. Elle est allée en justice à plusieurs reprises : contre le site fdesouche.com ; le groupe d'extrême droite « Les vilains fachos » ; ou encore contre les propos haineux d'Eric

Zemmour. Elle a aussi fermement condamné les tentatives de discrédit et de menaces envers les opposants aux idées d'extrême droite. Face à ce climat de haine, raciste et attentatoire aux libertés, la LDH s'est jointe à l'appel contre les idées d'extrême droite du 12 juin 2021 et a participé aux nombreux rassemblements partout en France.

## SOUTIEN JURIDIQUE PERSONNALISÉ

Il constitue une part importante de l'activité juridique de la LDH menée tant au niveau national que local.

Au siège, de janvier à septembre 2021, le service juridique a traité 1 376 demandes, concernant le droit des étrangers, des discriminations, du droit pénal, mais aussi ayant trait au gel des visas dans le cadre des procédures de regroupement familial. La permanence téléphonique a été rétablie au mois d'octobre 2021, entraînant la fermeture définitive de la permanence dématérialisée par courriel. D'octobre à décembre 2021, ce sont 76 dossiers qui ont été traités dans le cadre de la permanence téléphonique quotidienne. En conséquence, pour l'année écoulée, ce sont 1 452 personnes qui auront pu être renseignées.

Plus de 4 700 demandes courriers ou courriels ont fait l'objet d'une réponse et d'un suivi.

La LDH tient également des permanences professionnelles hebdomadaires dans des Points d'accès aux droits et des Maisons de justice et de droits à Paris et en Seine-Saint-Denis (La Courneuve, Aubervilliers, Pantin, Saint-Ouen), ainsi qu'une permanence mensuelle à la Maison d'arrêt pour hommes de la Seine Saint-Denis : 2 566 personnes y ont été accueillies, conseillées, orientées.

96 permanences bénévoles mises en place par les sections locales fonctionnent sur l'ensemble du territoire en lien direct avec les juristes de l'équipe technique et interviennent en particulier sur des questions de discriminations, droit des migrants et des étrangers. Elles ont accueilli plus de 19 554 personnes en 2021. Plus de 70 d'entre elles ont rejoint la plateforme de lutte contre les discriminations mise en place par le défenseur des droits.



## POUR MIEUX NOUS CONNAÎTRE ET NOUS SUIVRE

- > un site internet [www.ldh-france.org](http://www.ldh-france.org)
- > une lettre d'information
- > une page Facebook [ldhfrance](#)
- > un compte Twitter [@LDH\\_Fr](#)
- > une revue trimestrielle, *Droits & Libertés*
- > une université d'automne annuelle



# FINANCES, TRANSPARENCE FINANCIERE

D'où proviennent les ressources de la LDH ? A quelles actions sont-elles affectées ? Cette partie vise à répondre à ces questions de manière accessible. Les chiffres indiqués concernent l'activité de la LDH au niveau national et sur l'ensemble des territoires. Ils mettent en lumière un modèle économique reposant d'abord et avant tout sur l'engagement bénévole et les cotisations des membres. Explications.

Comme nous le voyons sur le schéma « Nos ressources globales en 2021 », le modèle socioéconomique de la LDH repose d'abord et avant tout sur l'engagement bénévole et les cotisations de ses membres.

En 2021, le bénévolat a été estimé à plus de 209 000 heures, un chiffre sans doute bien en deça de la réalité de la richesse de l'engagement associatif au sein de la LDH. Valorisé, cet engagement représente 3 138 573€ et l'équivalent de 130 emplois à temps plein.

Quant aux cotisations, d'un montant de 693 444€, elles représentent plus de 74% de la générosité du public, soit près de 34% des ressources financières dont le montant total s'élève à 2 039 732€ (schéma « Nos ressources financières en 2021 »).

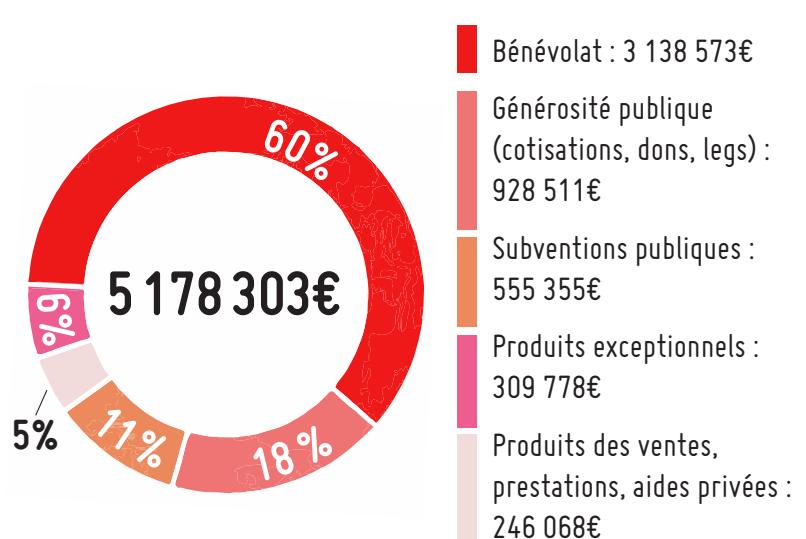
Engagement bénévoles et cotisations garantissent à la LDH son indépendance financière et son autonomie d'actions.

Lorsque l'on prend en compte cette réalité économique globale, nous observons que les subventions publiques sont à un niveau assez bas, puisqu'elles ne représentent que 11% des ressources globales et 27% des ressources financières (contre 29% en 2020).

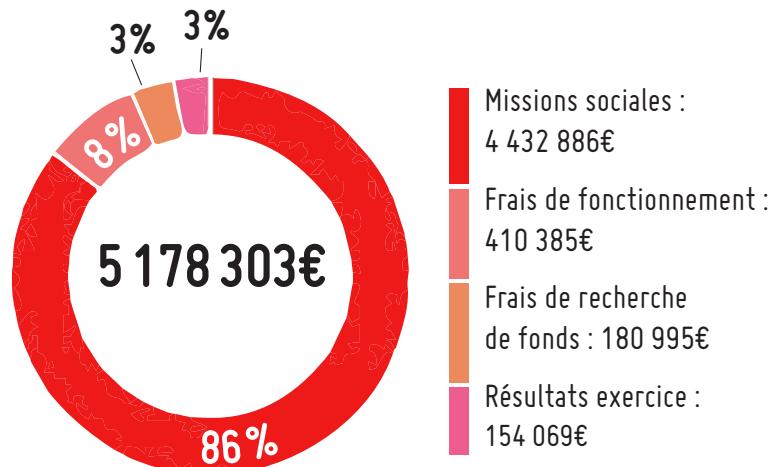
Avec un total de 928 512€, les ressources collectées auprès du public représentent 46% des ressources financières.

Les dons, legs et autres produits issus de la générosité publique représentent 235 068€, soit environ 11% des ressources financières. Ce chiffre est en diminution par rapport à 2020. Rappelons toutefois que la LDH a constitué un fonds de dotation pour percevoir les legs et

## NOS RESSOURCES GLOBALES EN 2021...



## ... ET LEUR UTILISATION



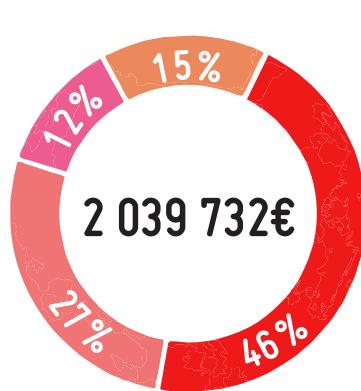
que ce dernier en 2021 a reçu un leg de 41 039€ (cf fonds de dotation).

Par ailleurs, une partie des produits exceptionnels 2021 (255 000€) correspond à une reprise de provision issue d'un leg obtenu en 2018.

Toutefois, à l'évidence, les missions de la LDH, et l'importance du soutien des donateurs et donatrices pour les faire vivre, mériteraient une meilleure connaissance et un meilleur accompagnement de la part du grand public.

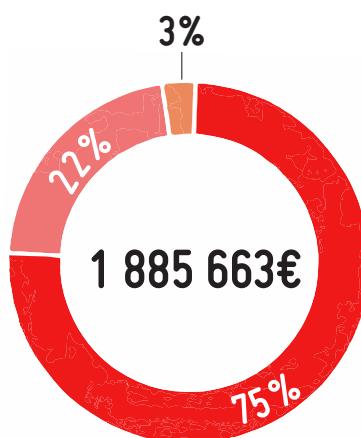
Car si le résultat financier 2021 présente un excédent de 154 069€, ce dernier constitue un trompe-l'oeil sur la réalité de la situation financière de la LDH, dont l'équilibre reste chaque année incertain. En effet, ce résultat est lié à la reprise de provision exceptionnelle évoquée plus haut de 255 000€. Il suffit ici de faire le calcul pour comprendre que 100 000€ annuels de recettes supplémentaires seraient nécessaire pour garantir le bon fonctionnement de la LDH, dans les limites de ses forces actuelles et de sa petite équipe salariée (17 postes, représentant 16ETP), un peu plus pour soutenir un redéploiement de l'association. La liberté n'a pas de prix, la défendre a un coût...

## NOS RESSOURCES FINANCIÈRES EN 2021...



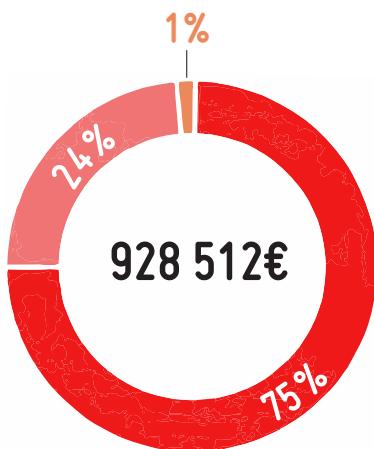
Générosité publique (cotisations, dons, legs) :	928 511€
Subventions publiques :	555 355€
Produits exceptionnels :	309 778€
Produits des ventes, prestations, aides privées :	246 086€

## ... ET LEUR UTILISATION

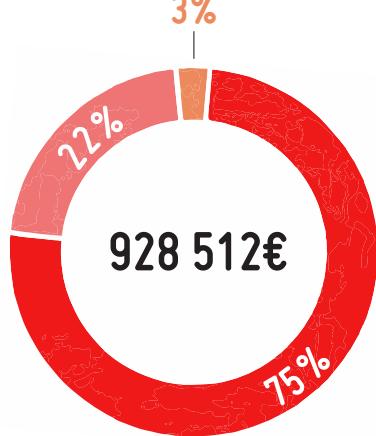


Missions sociales :	1 420 638€
Frais de fonctionnement :	408 860€
Frais de recherche de fonds :	56 165€

## LES RESSOURCES 2021 ISSUES DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC...



Cotisations :	693 444€
Dons/legs :	220 008€
Autres produits :	15 060€



Missions sociales :	699 131€
Frais de fonctionnement :	202 076€
Frais de recherche de fonds :	27 305€

Les emplois par mission sociale sont détaillés dans le Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public que vous pouvez retrouver dans le rapport du commissaire aux comptes sur le site de la LDH, [www.ldh-france.org](http://www.ldh-france.org), à la rubrique transparence financière.

L'essentiel des ressources issues de la générosité publique (75%) est utilisée pour les missions sociales de la LDH (schéma « Les ressources 2021 issues de la générosité du public... » ci-dessus). A noter que les frais de fonctionnement et de communication sont principalement assumés par les produits des cotisations, et que les dons sont affectés à 90% aux missions sociales. Autrement dit, sur 100€ de dons collectés, 90€ sont consacrés aux missions sociales, 8€ contribuent au fonctionnement et à la communication, 2€ sont dédiés à la recherche de fonds.

## - POUR 100€ DE DONS COLLECTÉS -



## LES MISSIONS SOCIALES DE LA LDH SONT DÉFINIES AUTOUR DE 5 AXES

### ACTIVITÉS JURIDIQUES

La défense des droits pour toutes et tous est au cœur du projet de la LDH. L'action de la LDH consiste pour cette mission à informer chacune et chacun de ses droits, à accompagner les personnes en difficulté dans leurs démarches, à interroger les pouvoirs publics, et à entamer des procédures judiciaires lorsque cela est nécessaire. Un service juridique national, des permanences décentralisées professionnelles et bénévoles sur tout le territoire. Au total en 2021, ce sont plus de 27 000 personnes qui ont fait appel à la LDH.

### ACTIONS EN FAVEUR DE LA DÉMOCRATIE ET DES LIBERTÉS...

Liberté, égalité, fraternité, la LDH est attachée à faire vivre en actes les valeurs de la République, et celle qui les relie : la solidarité. L'association intervient dans tous les cas individuels et collectifs où les libertés publiques sont entravées. Interventions auprès de prisonniers, actions pour préserver le droit de manifester, lutte contre les violences policières, initiatives pour préserver l'indépendance de la justice et la présomption d'innocence, observation et dénonciation d'une société sécuritaire et de surveillance, défense de la liberté de création, défense de la laïcité.

Sur cette mission sociale, comme sur les autres, la dimension généraliste de la LDH rend ses combats uniques en France. Son action (plus de 300 interventions) vise à favoriser l'implication citoyenne et une démocratie vivante et permanente.

### LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS, LE RACISME ET L'ANTISÉMITISME...

Communiqués, conférences, appels à manifester, formation citoyenne, cafés et projections-débats, interventions en milieu scolaire, réalisation d'outils pédagogiques (exposition, vidéos, plaquettes, affiches...), actions en justice, la LDH mène un combat quotidien contre toutes les formes de racisme et de discrimination. Plus de 300 actions sont menées chaque année pour lutter contre le racisme, l'antisémitisme, les violences faites aux femmes, l'homophobie, la haine contre les Roms et les gens du voyage. Elle mène par ailleurs un programme d'actions avec des associations de quartiers populaires, où bien souvent les inégalités sociales se cumulent. En 2021, un projet de lutte contre l'emprise mentale et les phénomènes sectaires a également vu le jour.

### ANIMATION NATIONALE DU RÉSEAU ASSOCIATIF LDH

La LDH est une association citoyenne. Pour bâtir ses orientations, décider de ses actions et créer les conditions de leur mise en œuvre, des temps de rencontres institutionnels sont nécessaire. L'association s'efforce d'avoir une vie démocratique intense et accessible au plus grand nombre.

### PUBLICATIONS

Au-delà des réseaux sociaux et de divers outils de communication réalisés chaque année, la LDH dispose de deux publications : un trimestriel avec la revue *Droits et Libertés* qui livre des clefs de compréhension du monde, de la société et des enjeux liés aux droits fondamentaux, ainsi qu'aux libertés fondamentales ; un mensuel *LDH Infos*, qui permet de partager avec tous les membres de l'association la vie institutionnelle et la vie associative locale.

## BILAN SIMPLIFIÉ

ACTIF	2021	2020	PASSIF	2021	2020
Actif immobilisé	1 050 235 €	1 108 701 €	Fonds associatifs	1 459 006 €	1 102 278 €
Actif circulant	1 117 220 €	1 096 619 €	Provisions risques/charges	288 811 €	547 813 €
Comptes de régularisation	12 680 €	17 131 €	Fonds dédiés	6 272 €	5 900 €
			Dettes et comptes de régulation	426 041 €	624 423 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 180 135 €</b>	<b>2 280 414 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 180 135 €</b>	<b>2 280 414 €</b>

## UNE GESTION PRUDENTE ET GARANTIE

La LDH dispose d'une capacité financière lui permettant en cas de perte brutale de ressources de fonctionner à l'identique sur quatre à cinq mois.

Toutefois, comme nous l'avons vu, sa force et la garantie de sa pérennité sur un long terme repose sur l'engagement militant et bénévole.

## FONDS DE DOTATION LDH

Le fonds de dotation de la LDH a pour but de faciliter les donations et legs à la LDH. Ce fonds a pour objet de soutenir et financer les activités de défense des droits et lutte contre les discriminations mises en œuvre par la LDH.

**RESSOURCES COLLECTÉS**  
AUPRÈS DU PUBLIC 2021 : **41 039 €**  
FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS : **12 000 €**  
TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE : **53 039 €**

**AFFECTATION DES RESSOURCES 2021**  
FRAIS DE FONCTIONNEMENT : **3 323 €**  
REPORT EN FONDS DÉDIÉS : **49 632 €**

**“ LA LIBERTÉ N'A PAS DE PRIX,  
LA DÉFENDRE A UN COÛT... ”**

Pour plus d'informations, retrouvez en ligne l'ensemble des documents liés à la transparence financière de la LDH :  
<https://www.ldh-france.org/transparence-financiere/>

# SOUTENEZ LA LDH

## POURQUOI ?

Parce que la LDH n'est pas une institution mais une association dont les moyens, les actions, les possibilités d'agir pour les droits et les libertés, contre les discriminations, le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie, dépendent de votre engagement.

## DIFFÉRENTES POSSIBILITÉS :

- ▶ faire un don ponctuel ou nous apporter un soutien régulier sous forme de prélèvement mensuel (courrier ou en ligne) ;
- ▶ ouvrir un compte d'épargne solidaire ou un compte d'épargne jeune en indiquant la LDH en tant que bénéficiaire pour tout ou partie de vos intérêts ;
- ▶ vous pouvez également faire une donation ou envisager un legs via notre Fonds de dotation « Ligue des droits de l'Homme » (le Fonds de dotation nous permet de vous assurer que la totalité des sommes léguées parvient à la LDH, les fonds de dotation étant exonérés de droits).

## AVANTAGE FISCAL

La LDH est une association d'intérêt général. À ce titre, 66 % du montant des dons et adhésions sont déductibles de l'impôt sur le revenu, à concurrence de 20 % de la base imposable. Votre adhésion ou votre don de 10 euros par mois vous revient à 3,33 euros par mois après déduction fiscale.

*Toutes les informations présentées dans ce document proviennent du rapport annuel, du rapport financier et des comptes de résultat et bilan certifiés par notre commissaire aux comptes et approuvés par notre congrès qui s'est tenu du 4 au 6 juin 2022. Ces documents sont disponibles sur notre site : <http://www.ldh-france.org/>*

*Le label don en confiance garantit le respect de quatre principes : un fonctionnement statutaire et une gestion désintéressée ; une rigueur de gestion ; la qualité de la communication et des actions de collecte de fonds ; la transparence financière.*



POUR NOS DROITS  
NOUS AVONS TOUTES ET TOUS  
UN RÔLE À JOUER !

La LDH est une association ouverte à toutes et tous, libre et indépendante de tout parti politique, laïque, engagée pour le respect des droits et des libertés...

**LIBERTÉS ET DÉMOCRATIE**  
contre les violences policières, les politiques de sécurité liberticides, les extrêmes droites et pour la protection des données personnelles, une justice effective...

**DROITS DES FEMMES**  
pour l'égalité réelle, le droit à l'avortement partout dans le monde, l'accès à la PMA pour toutes les femmes et contre les violences systémiques faites aux femmes...

**DROITS DES ÉTRANGERS**  
contre les politiques de l'immigration xénophobes et sécuritaires, pour un droit d'asile respecté et une protection pleine et entière des mineurs non accompagnés, pour la régularisation des personnes étrangères vivants en France...

**LUTTE CONTRE LE RACISME  
ET LES DISCRIMINATIONS**

contre toutes les formes de racisme, d'antisémitisme, d'homophobie et de discrimination...

**ENVIRONNEMENT**  
contre les projets qui mettent au second plan les aspects humains et écologiques et pour la justice environnementale...

SUIVEZ-NOUS SUR



**LdH — Ligue des droits de l'Homme**  
138 rue Marcadet – 75018 Paris  
Tél. 01 56 55 51 00 – Fax 01 42 55 51 21  
ldh@ldh-france.org – www.ldh-france.org